



APPEL A CANDIDATURES POUR LE POLE ANTI-CORRUPTION D'ANTANANARIVO ET DE MAHAJANGA

Le Pôle Anti-Corruption (PAC) est une juridiction spécialisée dans les affaires de corruption, ainsi que les infractions économiques et financières connexes aux faits de corruption. Une Direction de Coordination Nationale assure le bon fonctionnement de tous les PAC de Madagascar. Cette structure est rattachée au Ministère de la Justice, avec un budget spécifique mais sans attribution juridictionnelle. Elle est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le PNUD.

Conformément à la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 modifiée et complétée par la Loi n°2021-015 du 05 août 2021 sur les Pôles Anti-Corruption:

- Un mode de recrutement sélectif : trois noms proposés pour chaque poste de magistrat, le Conseil Supérieur de la Magistrature nommant en dernier ressort.
- Une évaluation permanente par un comité composé de représentants du Ministère de la Justice, des Chefs de la Cour Suprême, du CSI, de la Société Civile, du BIANCO et du SAMIFIN.
- Un mandat de 03 ans renouvelable pour stabiliser les postes.

DES MAGISTRATS DU PAC D' ANTANANARIVO

PREMIER DEGRE SIEGE

PRESIDENT

Nombre : 01

Au moins 08 années d'expérience dans les juridictions de l'ordre judiciaire

JUGE ET DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

JUGE

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

PREMIER DEGRE PARQUET

PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Nombre : 01

Expériences : au moins 08 années d'expérience dans les juridictions de l'ordre judiciaire

SECOND DEGRE PARQUET

SUBSTITUT GENERAL

Nombre : 01

DES MAGISTRATS DU PAC DE MAHAJANGA

PREMIER DEGRE PARQUET

PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Nombre : 01

Expériences : au moins 08 années d'expérience dans les juridictions de l'ordre judiciaire

SECOND DEGRE SIEGE

PRESIDENT DE CHAMBRE

Nombre : 01

Grade: 1^{er} Grade

Magistrat de l'ordre judiciaire

CRITERES COMMUNS POUR TOUS LES POSTES :

- Capacité à travailler sous tension
- Capacité de résistance aux différentes pressions et interventions
- Bonne condition physique et disponibilité pour des déplacements fréquents
- Intégrité avérée
- Le fait d'avoir exercé les fonctions du poste auquel le candidat postule et ses années d'expérience seraient un atout.

NOTA BENE: LES CANDIDATURES RECUES LORS DE L'APPEL A CANDIDATURES EN DATE DU 20 JUIN 2022 SONT DEJA PRISES EN CONSIDERATION

**ADRESSE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : DIRECTION DE COORDINATION
NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION-5^{ème} ETAGE IMMEUBLE CNAPS 67 HA -
ANTANANARIVO-Boîte Postale : 4057**

Le dossier de candidature doit comprendre : Lettre de motivation, Certificat administratif faisant état des services, CV
+ photo récente + contact rapide, Photocopie du diplôme le plus élevé

Date limite de dépôt : Le 19 décembre 2022 à midi ..